

## **Parti socialiste autonome (PSA), section de Moutier**

### **Conférence de presse du 1<sup>er</sup> novembre 2010 tenue dans le cadre de la campagne en vue des élections municipales des 26, 27 et 28 novembre 2010**

#### **Salutations**

Le Comité de la section de Moutier du Parti socialiste autonome (PSA) vous remercie de prendre part à cette conférence de presse et vous souhaite la plus cordiale bienvenue. Il se fait un plaisir de vous présenter les différents intervenants qui y prendront la parole, en commençant par Mme Irma Hirschi et M. Pierre Corfu, tous deux membres de l'Exécutif actuel,

- Mme Francine Richon, présidente du Conseil de Ville,
- Mmes et MM. les conseillères et conseillers de Ville :

- de même que les candidates et candidats :

La première partie de cette conférence de presse nous donnera l'occasion d'exposer les positions du PSA concernant les toutes prochaines élections municipales. Dans un second volet, chacun d'entre nous se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

#### **Introduction**

Comme vous le savez, les Prévôtoises et les Prévôtos sont appelés à renouveler leurs autorités les 26, 27 et 28 novembre prochains. Ces élections concernent la mairie, le Conseil municipal et le Conseil de Ville.

La composition politique des autorités de la plus grande commune du Jura-Sud n'est pas insignifiante. Chacun saisit fort bien le rôle que Moutier doit jouer aussi bien au niveau régional que dans le contexte interjurassien, voire de l'Arc jurassien. Les enjeux explicites et implicites, bien que souvent non-dits, sont connus de tous ! Le PSA en a pleinement conscience et il entend prendre part activement à la campagne en soulignant la qualité du travail accompli jusqu'ici par les autorités mais surtout en se projetant dans l'avenir et en jouant son rôle de principale force de progrès. S'il ne s'en réjouit pas, le PSA a du en effet prendre acte du fait, qu'avec le forfait du PSJB, il sera seul à faire entendre, au niveau communal, la voix du parti socialiste suisse.

## Mairie

Le PSJB ayant fait défection, il paraissait clair et logique que M. Maxime Zuber, maire en place, n'allait pas être combattu pour son dernier mandat. C'était sans compter sur les mouvements d'opposition systématique qui accordent une priorité absolue aux vieux schémas de division liés à l'appartenance de Moutier au canton de Berne. Dans ce genre de circonstances, l'histoire le montre, les comparses politiques oublient leurs convictions partisans et font corps pour s'opposer à tous ceux qui, à Moutier ou ailleurs, font montre d'indépendance et d'ambition pour leur ville ou leur région. Le raisonnement des opposants à Maxime Zuber est difficile à suivre, sur un plan de pure logique. Il est le suivant :

- **Postulat 1** : « Maxime Zuber est un bon maire » ;
- **Postulat 2** : Le bilan du maire et de l'équipe qu'il dirige est excellent ;
- **Postulat 3** : La candidate choisie par ses adversaires est aussi socialiste et reconnaît les qualités du maire ;
- **Postulat 4** : La Question jurassienne n'a pas d'importance et ne devrait pas interférer dans les affaires communales.
- **Postulat 5** : Il faut renverser Maxime Zuber parce qu'il est autonomiste.
  
- **Conclusion** : Ceux qui adoptent cette attitude se contredisent, sombrent en plein paradoxe et démontrent que leur unique priorité est la « Question bernoise ».

Le PSA n'entend pas répondre à la provocation qui l'inciterait à réduire les enjeux liés à l'élection du maire à des considérations sans objet vu le processus en cours s'agissant des conclusions de l'Assemblée interjurassienne qui se trouvent aujourd'hui entre les mains des gouvernements cantonaux.

Nous savons que la majorité de la population marque sa confiance et éprouve de la reconnaissance à l'adresse du maire de Moutier. Le PSA se plaît à relever ici l'engagement de M. Zuber dans sa fonction, la qualité de son travail, la rigueur avec laquelle il préside aux destinées de Moutier mais aussi le climat de confiance, de dialogue et de respect qu'il a su établir au sein des autorités. Le fait que, contrairement à ce qu'on observe ailleurs, tous ses collègues de l'Exécutif (à une exception près pour raison professionnelle) sollicitent un nouveau mandat, n'est sans doute pas étranger aux qualités humaines et à l'expérience politique de notre maire. Le PSA félicite M. Zuber pour le travail accompli et lui souhaite de trouver entière satisfaction dans l'exercice de son dernier mandat.

## Objectifs électoraux

Outre la réélection de notre maire que nous appelons de nos vœux et dont nous ne doutons pas, les enjeux liés aux réélections du Conseil municipal et du Conseil de Ville sont aussi très importants pour notre parti.

Avec quatre sièges au Conseil municipal (trois conseillers plus le maire) et treize sièges au Conseil de Ville, le PSA est le parti politique le plus important de la ville. Ce statut l'engage à mener campagne et à participer activement au débat électoral.

La force électorale du PSA s'explique sans doute par la ligne politique claire qu'il suit depuis seize ans tant au niveau régional que local. Rappelons que la politique du PSA repose sur quatre axes qui le distinguent des autres formations. Il défend les **valeurs socialistes**, est attaché à la **culture francophone** et romande du Jura-Sud, s'engage pour une **politique régionale forte** et considère que la région jurassienne doit disposer d'une **autonomie** (politique et économique) la plus large possible. Ces quatre angles d'attaque du PSA séduisent de larges milieux et lui font recueillir de nombreux suffrages notamment chez les femmes, chez les jeunes et au sein des mouvements syndicaux.

Sur le plan local, le PSA entend bien poursuivre dans cette voie du succès, de l'ouverture et de la modernité. C'est dans cet esprit que ses candidates et candidats ont décidé de s'engager et ont accepté que leurs noms figurent sur nos listes.

D'ordinaire, les listes électorales sont composées de militants décidés à s'investir mais aussi, il faut bien l'admettre, grâce au soutien de citoyens qui souhaitent d'abord exprimer leur solidarité plutôt que de viser une élection et occuper un siège. Par le passé, ceci s'observait particulièrement dans la composition de la liste du Conseil municipal qui se révélait parfois difficile à compléter.

Cette année, le PSA a décidé d'inverser la tendance. Les 31 candidates et candidats qui figurent sur la liste du Conseil de Ville ne sont pas là pour faire de la figuration. Toutes et tous sont très intéressés par la conduite des affaires communales et par la vie politique locale. Quant à la liste du Conseil municipal, très relevée, la seule comptant huit noms, elle permet au PSA de caresser de légitimes ambitions.

Dans les pronostics, il s'agit cette année de tenir compte de quatre éléments nouveaux : le combat pour la mairie, la disparition du PSJB, la naissance d'Interface et l'engagement de la jeunesse au travers du Rauraque.

L'élection à la mairie aura pour effet d'accroître le taux de participation, ce qui, de ce point de vue-là, est une bonne chose. La disparition du PSJB verra ses électeurs reporter leurs voix sur Interface et le PSA. Le groupe Interface, neutre dans la Question jurassienne, recueillera des voix diverses et reprendra les sièges du PSJB. Quant au mouvement de jeunes Le Rauraque, il a accompli l'exploit de trouver 41 candidates et candidats de la nouvelle génération. Le PSA se réjouit de ce pied-de-nez adressé à ceux qui prétendent que les jeunes ne s'intéressent pas à la politique. Ceci étant, le dépôt de cette liste ne sera pas sans conséquences sur les résultats du PSA et il est possible qu'on assiste à un transfert de sièges au profit du mouvement de jeunes.

Compte tenu de ces circonstances inédites, pour notre parti, les objectifs sont clairs. Il s'agira de confirmer notre représentation au sein du Législatif. Nous n'avons pas l'ambition de l'élargir. S'agissant du Conseil municipal, le PSA entend fermement conserver ses trois sièges en faisant réélire ses représentants, à savoir Mme Irma Hirschi et M. Pierre Corfu. Parfaitement intégrés à l'équipe dirigée par le maire, ces deux personnalités ont fait leur preuve au sein du Conseil municipal en gérant à la satisfaction générale leurs départements qui, dans le contexte actuel, ne sont vraiment pas de tout repos. Le PSA tient à adresser sa profonde gratitude à Mme Véronique Cabrio, conseillère municipale sortante qui, pour des raisons

professionnelles, se retire de la politique. Le travail accompli par notre représentante à la tête du Département de la Culture et des Sports est admirable et n'est pas étranger au fait que Moutier soit devenue une référence en matière d'animation.

Le PSA souhaite que le siège laissé vacant par Mme Cabrio soit occupé par l'un des candidats ou l'une des candidates présents sur sa liste. Lesquels candidats ont tous l'expérience et les compétences requises pour assumer la fonction de membre de l'Exécutif.

## Programme politique

Le programme du PSA n'a rien d'un catalogue de promesses vaines et intenables. Il s'inscrit dans la durée, s'inspire de pragmatisme, de responsabilité et de cohérence; il vise à faire de Moutier une cité active, moderne, vivante, rayonnante et attractive, bref, une ville où il fait bon vivre !

Plus concrètement, le PSA entend poursuivre les objectifs prioritaires suivants, dont certains sont déjà passés à la phase de concrétisation :

- **Domaine social** : développement du Service social régional de la Prévôté, positionnement de Moutier comme siège de la future Autorité tutélaire régionale (ensemble du Jura-Sud), développement des deux sites du Centre de l'enfance et de l'Ecole à journée continue ; accroissement de l'offre de structure d'accueil et de lieux de vie pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge ; poursuite de la collaboration avec les institutions contribuant à la réinsertion des personnes sans emploi et en fin de droit.
- **Santé publique** : soutien politique déterminé à l'Hôpital du Jura bernois et à notre organisation de soins à domicile (ESPAS) ; soutien aux initiatives visant à mettre en place un réseau coordonné de soins ; définition et mise en œuvre d'une politique de prévention adressée, notamment, à la jeunesse.
- **Formation** : rapatriement à Moutier du Salon de la formation professionnelle, défense et renforcement de nos établissements de formation ; résistance aux intentions du canton de déplacer à St-Imier les formations liées à la mécanique et aux professions de l'industrie.
- **Politique de la jeunesse** : renforcement des activités du Centre de jeunesse, développement d'un nouveau concept d'encadrement des jeunes (AEMO : actions éducatives en milieu ouvert), soutien au « parlement » des jeunes prévôtois, propositions de lieux de défoulement et d'expression pour les jeunes (skate-parc,....).
- **Politique d'intégration** : vu le refus, par le peuple, de l'introduction du suffrage étranger, développement des activités de la commission des étrangers au travers de manifestations telles que la fête des communautés.

- **Culture** : intervention visant au maintien des subventions cantonales affectées à nos musées (des arts, du tour automatique), au Centre culturel de la Prévôté, au Cinoche ; soutien aux projets contribuant au rayonnement culturel de Moutier (Stand'été, Espace Stand, festivals) ; poursuite de la mise en valeur du bâtiment du stand ; promotion de Moutier comme site du futur CREA interjurassien.
- **Vie associative** : soutien direct (subventions) et indirect (allégement des tarifs de locations) aux sociétés sportives et culturelles formant des jeunes ; aide logistique aux grandes manifestations (Electrochoc, GraiteryX, Stand'été); maintien et développement de la Fête de la Vieille Ville. Examen d'une communalisation des infrastructures du FC Moutier
- **Commerce local** : soutien logistique et financier apporté aux manifestations commerciales (Braderie, Moutier-Expo, foires, marché paysan), encouragement à l'implantation de nouveaux commerces complétant l'offre existante ; réfection et animation du centre-ville.
- **Transports**: extension de l'offre CarPostal et du Moonliner, défense de nos lignes de bus desservant Moutier, défense de la ligne ferrovaire Bâle-Genève (menacée par les CFF).
- **Promotion touristique** : incitation à une collaboration plus étroite entre les partenaires touristiques; encouragement à l'organisation à Moutier d'événements d'envergure (sur le modèle d'Electrochoc, des Championnats du monde de trial, du Freestyle Contest, de Stand'été, etc.)
- **Développement démographique** : prolongation de l'action de *marketing* visant à promouvoir une image positive de notre ville et à y attirer de nouveaux habitants ; vendre Moutier aux habitants des villes proches en vantant sa sécurité, son cadre naturel préservé, ses infrastructures socio-culturelles.
- **Aménagement du territoire** : extension des zones constructibles, acquisition de nouveaux terrains à bâtir destinés à la construction de maisons familiales (sur le modèle achevé de Derrière-les-Crêts).
- **Finances** : application, dans l'étroite marge de manœuvre dévolue aux autorités communales, d'une politique de gestion financière stricte, rigoureuse et prévoyante, mise en œuvre de l'assainissement prévu dans le plan financier.
- **Travaux publics** : entretien du patrimoine immobilier, poursuite et achèvement du programme de rénovation des bâtiments scolaires, réalisation, en collaboration étroite avec les partenaires concernés, des projets visant à améliorer le cachet du centre-ville et son attractivité commerciale, entretien de vieux murs par des fresques réalisées par la jeunesse (sur le modèle de Chantemerle).
- **Environnement** : encouragement des initiatives de valorisation du cadre naturel de Moutier, respect strict des exigences écologiques dans toutes les activités de la commune (construction, véhicule, chauffage, etc).

- **Energies renouvelables** : examen de la faisabilité bien comprise de projets d'envergure liés aux énergies propres (solaire, éolienne, hydraulique).
- **Promotion économique** : aide aux entreprises par le biais du fonds prévu à cet effet et de ses nouvelles applications, encouragement à l'implantation de sociétés, pression politique en vue de libérer dès que possible les terrains de la zone industrielle des Laives.
- **Développement industriel** : développement du Forum de l'Arc, soutien au *SIAMS*, création d'une usine relais.
- **Collaboration intercommunale** : resserrement des liens entre Moutier et sa région « naturelle », par l'instauration de collaborations dans tous les domaines souhaitables (assistance sociale, protection civile, service du feu, etc...), entrée dans le processus de fusion entre Moutier et les communes de sa couronne.
- **Relations extérieures** : participation de Moutier au sein des institutions régionales, volonté de faire de notre ville un centre administratif et économique, un pôle régional et le siège d'institutions interjurassiennes existantes ou à créer.
- **Question jurassienne** : Soutien aux propositions de l'Assemblée interjurassienne, et à l'idée de la désignation d'une Constituante interjurassienne chargée de soumettre un projet au peuple.

Ce programme, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, invite les nouvelles autorités et l'ensemble des Prévôtois à additionner leurs forces pour faire de Moutier une cité active, moderne, vivante et attractive ! C'est dans cet esprit constructif que les candidates et candidats du PSA entendent œuvrer si les citoyennes et les citoyens prévôtois leur accordent leur confiance.